

Le Président,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-2 ;
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF);

arrête,

- Article 1** Sous l'autorité du Président, Monsieur Piechowiak Sylvain est nommé dans les fonctions de chargé de mission « relations internationales pour le développement des relations avec l'Afrique de l'Ouest hors Maghreb, principalement avec le Sénégal et secondairement avec la Mauritanie et la Côte d'Ivoire.
Une lettre de mission viendra préciser les objectifs et les réalisations attendus.
- Article 2** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente sur le portail numérique de l'Université pour l'ensemble des personnels et des usagers au sein de l'Université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par le Direction Générale.
- Article 3** Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} septembre 2021. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du Président.
- Article 4** Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 1^{er} septembre 2021

Abdelhakim Artiba
Président

